

## « La filiation spirituelle »

Dominique Foyer note, en son début d'intervention, différents niveaux possibles du concept de filiation :

- La filiation naturelle, biologique ou charnelle : procréation.
- La filiation légale, produite par les logiques du droit dont l'exemple même est l'adoption. Ce mode de filiation ne peut se passer d'une dimension institutionnelle.
- La filiation culturelle ou symbolique passe par la langue, les usages et mœurs communes. Toute société en produit une.

Comment les articuler toutes avec une éventuelle dimension spirituelle de la filiation ? Pour l'intervenant, la filiation spirituelle n'est pas une simple variante de la filiation culturelle. Dans toutes les religions, les adorateurs attribuent des termes de la filiation naturelle à leurs divinités (père, mère par exemple). Comment alors se reconnaît-on fils ou fille d'une divinité ? La filiation spirituelle peut également s'étendre aux croyants d'une même foi (un jésuite se considère fils de St Ignace)

Dominique Foyer défend l'hypothèse d'une expérience biblique qui amène une rupture significative par rapport aux pratiques générales de filiation spirituelle dans les autres cultures. A cet effet, il examinera la filiation spirituelle dans les sociétés traditionnelles, la filiation spirituelle dans l'expérience de l'Ancien Testament, l'incarnation de la filiation spirituelle en Jésus et la place au fondement de l'existence chrétienne, pour finir avec cette question : nos sociétés post-chrétiennes et post-modernes peuvent-elles se passer de filiation spirituelle ?

### **I. La filiation spirituelle dans les sociétés traditionnelles.**

#### **a) l'histoire d'Eric de Rosny<sup>1</sup>**

Devenu fils spirituel d'un sorcier camerounais ou *ganga*, son initiation est devenue filiation. Le décès du sorcier donnera lieu à un conflit entre fils spirituels et fils naturels. Les filiations initiatiques existent aussi dans l'islam soufi donnant elles aussi lieu à de vraies relations filiales entre maître et disciple. Le mouride (disciple) est fils du cheik. Les disciples se considèrent frères. Le lien existant entre eux ne peut être brisé car il s'agit d'une alliance des âmes. Dans le bouddhisme, la lignée est le vecteur de la transmission spirituelle de la tradition.

**Mots clefs : filiation, filiation spirituelle, fraternité dématérialisée, désaffiliation, Israël, baptême**

<sup>1</sup> Eric de Rosny, Les yeux de ma chèvre, Paris, Plon, 1981, (coll. « Terre Humaine »)

## **b) l'articulation du biologique et du légal dans le symbolique**

Cette articulation se fait dans et par le symbolique. Dans l'organisation tribale patriarcale, le chef du clan est père de tous les enfants ; les femmes sont toutes les mères. C'est la pratique de l'initiation qui l'effectue, pas uniquement la chair et le sang.

## **c) l'initiation rituelle et spirituelle**

L'initiation est à la fois rituelle et spirituelle. Elle intègre le légal et le biologique dans le symbolisme ou le spirituel. Par l'initiation, l'esprit des ancêtres circule dans les membres du groupe et les lie entre eux. Elle rend véritable la transmission de l'esprit du premier ancêtre éponyme à travers les générations jusqu'aux membres actuels du groupe. L'initiation n'est pas seulement une représentation symbolique mais une effectuation. Les membres du groupe se considèrent fils de l'ancêtre. Il s'agit pour l'intervenant d'une forme de filiation spirituelle. Il renvoie d'ailleurs aux ouvrages de Claude Lévi-Strauss<sup>2</sup> et de Philippe Descola<sup>3</sup>.

## **II. La filiation spirituelle dans l'expérience de l'Ancien Testament.**

Elle opère une rupture avec les schémas des sociétés traditionnelles.

### **a) avant l'Exil à Babylone**

Avant l'Exil, le peuple juif traverse une période de sédentarisation. Il passe du dieu du père (divinité totémique de l'ancêtre) au Dieu-Père. Le dieu de l'alliance fait vivre son peuple en le délivrant de ses oppresseurs, l'engendrant ainsi à une vie nouvelle. Il s'agit d'un dieu nouveau, différent qui prend soin de ses enfants comme un père. C'est un engendrement matériel et spirituel. Les dieux cananéens voisins sont des dieux de fertilité et de puissance mais pas d'amour. Le dieu des Israélites a aussi la particularité d'être célibataire, d'où la question suivante : **de qui sont les fils d'Israël et comment le sont-ils?** Le dieu de leur père est révélé comme leur dieu, capable de les faire vivre en les sauvant. Dans la mémoire biblique revécue de génération en génération, autrement dit la dimension théologique du mémorial, les fils d'Israël sont ceux qui sont passés ensemble au travers la mer et ont entendu la voix de Dieu au Sinaï. Le rituel de la pâque juive est la réactualisation d'un événement fondateur toujours présent. Elle concrétise et matérialise cette filiation spirituelle par des rites (offrande des premiers nés, circoncision).

Un tournant s'effectuera avec l'exil. Sans roi, sans temple, sans terre, c'est dans le réseau familial que l'Israélite se découvre fils de Dieu. Cet engendrement spirituel passe par l'engendrement charnel (être né d'une femme) et par l'engendrement institutionnel (nom du père). Une répartition des rôles : la mère donne la chair, le père donne le nom. En conséquence, leur filiation spirituelle les sépare des autres hommes. Le monde est ainsi divisé entre les fils de Dieu et les autres.

### **b) relire deux récits emblématiques :**

#### **- l'histoire d'Abraham et d'Isaac (Gn 22)**

Dieu donne Isaac, le fils de la promesse. Son vrai père est Dieu et non Abraham. Isaac doit être offert pour lui être rendu. Dominique Foyer remarque d'ailleurs une chose étonnante : la disparition d'Isaac sur le chemin du retour dans le récit biblique (Gn 22, 19). Il ne reparaitra en effet qu'avec son mariage (Gn 24). Ainsi, pour pouvoir se marier, il devait être sacrifié. Pour pouvoir être lui-même, il devait se recevoir de Dieu. Ici, la filiation spirituelle est prépondérante et devenu pleinement fils, il peut procréer à son tour.

---

<sup>2</sup> Claude Lévi-Strauss, *Le totémisme aujourd'hui*, Presses Universitaires de France (PUF), 1962.

<sup>3</sup> Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2006.

## - l'histoire d'Elie et d'Elisée (2 R 2)

La filiation spirituelle est prédominante dans ce récit. En effet, il n'existe pas de filiation charnelle entre Elie et Elisée, à la rigueur un lien institutionnel. Seule une dimension spirituelle les lie. Le disciple ne devient héritier spirituel que grâce à l'intervention divine. En Israël, les choses ne se passent pas comme dans les confréries cananéennes. La filiation spirituelle n'est pas au pouvoir des hommes. Elle est également différente de la transmission de la royauté qui suppose une filiation charnelle et un geste institutionnel. Contrairement au prophète, si le roi est fils de Dieu, il l'est de manière indirecte.

### c) après l'Exil à Babylone

Tenant toujours de répondre à la question précédente (de qui sont fils les fils d'Israël ?), l'intervenant examinera les deux courants qui traversent le judaïsme de l'époque :

- le judaïsme palestinien, replié sur son identité ethnique. Les conversions y sont difficiles voire impossibles. Israël a échappé à une dissolution réelle avec l'Exil. Dans un contexte très difficile, le peuple s'est donc clôt sur lui-même.
- le judaïsme de diaspora plus ouvert. Par un appel de Dieu, un non juif peut devenir fils d'Israël, avec le statut de prosélyte ou de craignant Dieu, car « l'esprit du Seigneur sera répandu sur toute chair<sup>4</sup> ». Les conversions au christianisme s'effectueront dans les milieux apocalyptiques. La filiation spirituelle peut remplacer la filiation charnelle et commander la filiation institutionnelle. Devenir fils d'Israël est alors possible même sans mère juive.

### d) dans le judaïsme au temps de Jésus

Au temps de Jésus, les deux tendances coexistent sans qu'aucune ne s'impose. Cependant, la tendance fermée, identitaire, va subsister seule après la destruction du temple. Pour être juif, il faudra être né d'une femme juive. La filiation naturelle commande à la filiation spirituelle et à la filiation institutionnelle.

## III. Jésus incarne la filiation spirituelle et la place au fondement de l'existence chrétienne.

### a) originalité irréductible de la filiation de Jésus

Pour l'intervenant, elle constitue une révolution car l'engendrement de Jésus transcende l'engendrement naturel et institutionnel. Elles s'ouvrent sur une troisième dimension : la dimension spirituelle qui change la chair elle-même et l'institution. C'est un achèvement, une transfiguration du charnel et de l'institutionnel par le spirituel.

### b) la filiation chrétienne par la foi et le baptême

Différents discours expliquent la filiation chrétienne. Dans l'évangile de Jean, il faut naître d'en haut. Une nouvelle naissance selon l'esprit est indispensable. Elle s'effectue dans la filiation charnelle sans effacer celle-ci. Pour St Paul, en revanche, il s'agit d'une filiation adoptive selon le modèle romain : le baptême l'instaure et crée ainsi une fraternité avec le Christ. Le risque d'une réduction de la filiation spirituelle à un simple acte juridique, un décret divin est présent. Cette divergence d'opinion est d'ailleurs source de tension entre catholicisme et certaines théologies réformées pour lesquelles la grâce divine opère de manière extrinsèque comme le ferait une décision juridique.

Cette filiation spirituelle préexiste à toutes les autres formes filiations. Pour la théologienne Chantal Reynier, « notre existence est une bénédiction : nous sommes appelés par l'Amour même dont le Père aime le Fils dès avant la fondation du monde »

---

<sup>4</sup> Bible, Livre de Joël, chapitre 2, verset 28.

### **c) conséquences : paternité et fraternité spirituelles**

L'apôtre Paul exerce une paternité spirituelle sur ses convertis. S'adressant aux corinthiens, il déclare les avoir engendrés par l'Évangile dans le Christ Jésus. La maternité spirituelle n'existe pas chez Paul.

En conséquence, les chrétiens sont tous frères et sœurs. Une famille spirituelle chrétienne existe, voire plusieurs selon les différents courants religieux (franciscains, jésuites,...). Cependant ces liens spirituels ne dissolvent pas les liens charnels et juridiques même si, du point de vue divin, la filiation spirituelle les précède et non l'inverse. La filiation spirituelle chrétienne, malgré sa transcendance, laisse donc entière la liberté de l'engendreur et de l'engendré. Dans sa relation filiale avec Dieu, le chrétien est appelé à un choix permanent, à un acte de foi libre. La filiation charnelle ne connaît pas une telle liberté car nul ne peut choisir ses parents biologiques.

## **IV. Nos sociétés post-chrétiennes et post-modernes peuvent-elles se passer de filiation spirituelle ?**

### **a) la désaffiliation contemporaine**

De nos jours, certains rêvent de s'engendrer eux-mêmes, ou de ne dépendre de personne quand d'autres souffrent de ne pas connaître leurs origines biologiques. Il faut étudier comment les différentes formes de filiations peuvent-elles se substituer les unes aux autres ? L'intervenant évoquera ensuite la tentation technologique : la vie en réseau peut-elle remplacer les autres types de filiation ? Pour Dominique Foyer, les fraternités dématérialisées ne peuvent suffire aux autres filiations.

### **b) une filiation substitutive ?**

L'intervenant tente ici de répondre à la question suivante : la filiation spirituelle peut-elle complètement relayer les filiations légales et charnelles en cas de manque ? Un exemple pourrait en être la pratique du marrainage et du parrainage. La réponse de la foi veut que la filiation spirituelle puisse relayer le charnel et l'institutionnel. Cependant, le réalisme de l'incarnation demeure. Le Dieu des juifs et des chrétiens intervient dans l'histoire humaine. Une humanité entièrement détachée de tout autre mode de filiation n'est envisageable qu'à l'eschatologie. Le remplacement n'est jamais total. La mémoire ecclésiale rend d'ailleurs vigilant contre toute tentative d'abolir la chair et la société.

L'intervenant conclura sa réflexion par les considérations suivantes :

- La filiation humaine se donne et se reçoit différemment selon les niveaux. Si la filiation biologique peut difficilement se refuser, la filiation institutionnelle, quant à elle, présente un aspect contractuel. Elle peut se rompre par la pratique de la malédiction (renier ses ascendants et descendants) doublée d'une exclusion de l'héritage. Des tentatives politiques ont voulu abolir les liens biologiques de filiation pour les transférer à l'autorité d'une collectivité étatique. Presque tous les régimes totalitaires s'y essaient. Cependant, pour que l'institution puisse se substituer au lien charnel, les concernés doivent y consentir.
- La filiation spirituelle, quant à elle, s'accepte librement parce que souhaitée et demandée.
- Dans chacune de ces filiations, nous sommes en présence d'un don, d'une proposition extérieure. La dignité réside dans le libre choix et, de là, découle responsabilité.

## **Débat**

Jacques Arènes réagira sur le langage chez St Paul. Dominique Foyer remarque qu'en effet le langage de Paul apparaît comme contradictoire car logiquement il devrait se considérer frère, et non père des corinthiens. Il explique ainsi cette contradiction : dans son rapport au Christ, il a fait l'expérience d'être réengendré. Pour Paul, le Christ est donc à la fois frère aîné et père. Pour Jacques de Longeaux, ces communautés étaient sous l'emprise de la chair, au sens paulinien, c'est-à-dire des querelles et autres jalousies (cf. 1 Co 3, 1-4). Il ne pouvait donc les considérer que comme des petits enfants. Pour l'intervenant, c'est également dans la communauté des frères qu'un Dieu invisible se rend visible. Au sein

de cette communauté se fait la connexion entre paternité et fraternité spirituelles. Pour Jacques Arènes, la paternité de Dieu devient ainsi modèle et limite.

Concernant l'entrée du nouveau chrétien dans la communauté, Jacques Arènes évoquera l'hypothèse d'une contamination avec les religions à mystères. Pour Dominique Foyer, une telle explication est peu plausible. Les rites chrétiens cherchent au contraire à s'en démarquer. Il en veut pour exemple la disparition du rite mithriaque très élitiste et fermé aux femmes. La survie du christianisme tient au fait que le baptême n'est pas genré. Il est ouvert à tous. Le rituel est le même pour les hommes et les femmes, ce qui était très audacieux pour l'époque. Ainsi, s'il transcende les sexes, le baptême ne les nie pas.

Anne Grégoire soulèvera la difficulté d'articulation entre catéchumènes et parents. La filiation spirituelle vient heurter les deux autres filiations. L'intervenant estime au contraire qu'elle est susceptible de les transmettre mais non de les abolir. Jacques Arènes témoignera alors de la douleur éprouvée par des parents agnostiques d'avoir des enfants religieux. Ces tensions étant parfois de l'ordre du conflit de filiation. Cette situation est bien plus douloureuse encore que dans des cas de mariages mixtes même avec de belles familles enfermantes. Les parents le vivent comme un déni de paternité. Dominique Foyer donnera l'exemple de Sainte Thérèse et ses parents. Dans le film « Thérèse », la grille se referme derrière elle. Elle est alors morte au monde. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'entrée dans la filiation spirituelle est une vraie rupture. Aujourd'hui, il n'est plus demandé aux carmélites de ne plus voir leurs parents. Jacques Arènes donnera par contre l'exemple de religieuses aux parents vieillissants qui, voulant s'en occuper, se heurtent à l'institution.

Les réalités de la filiation spirituelle, selon Jacques de Longeaux, peuvent éclairer les autres modes de filiations. Pour l'intervenant, la prise de conscience de la filiation charnelle résulte de la réalisation dans l'esprit humain que les membres du groupe ont quelque chose en commun. Ainsi, nos ancêtres préhistoriques n'abandonnaient ni leurs blessés ni leurs membres handicapés. En eux se trouvait la conscience que quelque chose les relie. L'idée des liens du sang, charnels et tribaux existait déjà à cette époque.

Sophie de Jessey demandera pourquoi dans certains courants protestants, la grâce divine est considérée extrinsèque. Pour Dominique Foyer, dans la théologie protestante notamment chez Calvin, la grâce est un décret de Dieu. Quelqu'un de coupable devient ainsi innocent extrinsèque. Pour le catholicisme, au contraire, l'action de Dieu modifie la nature humaine. La transformation de la nature humaine s'effectue de l'intérieur. Jacques Arènes s'interrogera alors sur la conception calviniste de la filiation spirituelle. L'intervenant, tout en admettant qu'il n'a pas étudié la question, pense que pour Calvin la filiation est un décret, un acte juridique de Dieu.

Chantal Tessant mettra l'accent sur la notion d'histoire dans la filiation. La filiation fait entrer dans une histoire. Une histoire familiale et collective devient alors identité narrative. L'histoire se raconte et permet ainsi d'exister. Pour la participante, cette notion d'histoire introduit la dimension dynamique de l'identité. Dominique Foyer remarquera que se raconter chez les juifs procède d'un appel (ex : celui de Dieu envers Abraham). L'initiative n'est pas humaine. Pour Jacques de Longeaux, le chrétien fait sien l'histoire d'Israël, il en acquiert l'identité. Pour l'intervenant, en racontant nous devenons ce que nous racontons. Le constat de Chantal Tessant est que nous assistons à la résurgence du besoin profond de l'expression d'une identité choisie, reconnue dans une communauté et qui passe par l'institution. Cette dimension narrative de la filiation spirituelle se retrouve, pour Jacques Arènes, dans la famille classique qui s'ouvre ainsi à une autre dimension de la filiation.